



Cette année encore la CGT a décidé d'aller à la rencontre des travailleuses et travailleurs saisonniers pour les renseigner sur leurs droits tout au long de l'été.

Le Comité National des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires, l'union locale CGT Ouest, l'union locale CGT de Caussade, l'Union Départementale CGT 82 et le Comité CGT Chômeurs et Précaires 82 composeront une caravane CGT des saisonniers qui s'arrêtera à St Antonin et Cazals le 13 juillet, à Moissac le 17 août.

Nous aurons pour objectifs :

- informer les saisonniers sur leurs droits alors que 65 % d'entre eux disent ne pas les connaître,
- interpeller l'ensemble de la population sur les conditions de vie et de travail souvent précaires des travailleurs estivaux.

Nous distribuerons le guide CGT, qui les informe sur les droits, de l'embauche jusqu'à la fin du contrat. Nous aborderons également les thématiques essentielles que sont, l'accès au logement, aux allocations chômage, à la formation, à la retraite, à la santé... Car, il existe un manque d'informations et de contrôles des droits dans les zones de forte saisonnalité qui incite à la surexploitation.

10% des salariés en Tarn et Garonne sont des travailleurs saisonniers :

Tout au long de l'année les ULs et l'UD aident les saisonniers à s'organiser pour faire entendre leurs revendications et faire respecter leurs droits sur une zone d'emploi qui se distingue avec près de 80 % d'emplois saisonniers dans le secteur agricole (contre 17 % en Occitanie). Dans le tourisme, cela représente plus de 3000 emplois dont 57% d'offres saisonnières !

Unité des travailleurs :

Avec une concurrence effrénée entre les travailleurs, la casse des droits pour la recherche du profit maximum, de nombreux employeurs agricoles-agroalimentaires, du tourisme... font appel à de la main d'œuvre étrangère. Evidemment, bien souvent, la barrière de la langue, la concurrence entre les communautés, l'isolement, les situations « irrégulières » ne facilitent pas le travail minimum de solidarité.

Avec ou sans-papiers, avec ou sans statuts ou autres, nous sommes toutes et tous des travailleurs, nos intérêts sont convergents. Lorsqu'une régression sociale est consentie dans un secteur, une entreprise...c'est l'ensemble des travailleurs et des droits qui sont attaqués. Il est urgent de s'organiser à la fois pour dénoncer les atteintes « locales » aux droits des uns et des autres, de susciter et de participer aux mobilisations pour conquérir de nouveaux droits pour l'ensemble des travailleurs.

C'est en ce sens que sera distribué le tract qui appelle à la nécessaire riposte qui s'impose dès aujourd'hui dans les rassemblements et lors de la journée de mobilisation du 21 septembre à Montauban pour le droit de vivre dignement dans un monde de paix.